

Accès aux comprimés d'iode dans le nouveau périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Blayais

Résumé de l'étude socio-anthropologique (janvier 2022)

Marc-Eric GRUÉNAIS, professeur à l'université de Bordeaux

Françoise LAFAYE, chargée de recherche, ENTPE Lyon - UMR Environnement, Ville, Société

À la fin de l'année 2019, le ministère de l'Intérieur lançait la 6e campagne de distribution des comprimés d'iode dans le périmètre élargi des plans particuliers d'intervention (PPI), soit les zones s'étendant de 10 à 20 km autour des centrales nucléaires. Or, de toute part, émanent des critiques faisant état des résultats peu satisfaisants de cette campagne complémentaire. Afin de documenter les modalités de mise en œuvre de cette campagne autour du CNPE du Blayais, la CLIN (Commission locale d'information nucléaire) du Blayais a demandé la réalisation d'une étude qualitative socio-anthropologique. L'étude a été réalisée de février à décembre 2021. Elle consistait à recueillir des données par des entretiens menés auprès d'un choix raisonné d'acteurs aux niveaux national, régional et local.

Cette campagne doit être resituée dans un cadre réglementaire qui a évolué depuis 1992, avec des stratégies différentes à chaque campagne. Trois catégories y sont ciblées : les particuliers, les établissements scolaires, les établissements recevant du public (ERP). La campagne s'est déroulée en deux phases : i) envoi d'un bon de retrait en pharmacie ; ii) envoi à domicile de boîtes de comprimés pour les habitants non retirants de la première phase.

La zone d'extension du PPI limitée à 20 km a été débattue, sachant qu'il n'existe pas de consensus au niveau européen. Pour le Blayais elle inclut des communes qui relèvent de deux départements : Gironde et Charente-Maritime. Certaines communes initialement dans la zone des 10 km ont été pourvues tardivement de comprimés d'iode, d'autres dans la zone 10-20 km en avaient déjà été dotées. Deux communes sont partiellement incluses dans le PPI. Aux maillages administratifs, s'ajoutent des strates configurées par les différentes campagnes, des intérêts locaux ainsi que des perceptions de plus ou moins grand risque d'exposition en fonction de la localisation de la commune. Des pratiques différencieront pour se procurer des comprimés d'iode sont à l'œuvre dans les différents espaces identifiables au sein du PPI.

La campagne est organisée par la Mission d'appui au risque nucléaire (MARN) du ministère de l'Intérieur grâce à un comité de pilotage. Celui-ci réunit des représentants ministériels (santé et éducation nationale), des organismes liés au nucléaire (IRSN, ASN), d'EDF, de corps professionnels (médecins, pharmaciens), et d'associations spécialisées (ANCCLI, ARCICEN). Les relais sont les préfectures et sous-préfectures. Ces dernières sont donneuses d'ordre pour l'organisation de réunions publiques d'information locales et les référents des communes. Le rôle spécifique des préfectures et sous-préfectures dans la campagne n'a pu être approfondi du fait de la non-disponibilité de leurs responsables en charge de la sécurité et/ou de la mobilité des personnels.

EDF finance la campagne de distribution des comprimés d'iode dans toutes ses dimensions (communication, logistique, achat de fichiers, etc.). Au niveau local, c'est un acteur et un interlocuteur bien identifié, participant activement aux opérations de communication. EDF est rodée aux campagnes de distribution de comprimés d'iode auxquelles elle a toujours contribué.

Elle ne considère pas cependant occuper une position particulière, envisageant cette campagne comme inscrite dans un cadre règlementaire étatique.

Les élus communaux revendiquent un rôle majeur à jouer, regrettant parfois que les services de l'État les aient insuffisamment mobilisés eu égard à leur bonne connaissance du « terrain ». Dans le périmètre du Blayais, à un ensemble très hétérogène de communes correspondent des rapports aux risques majeurs très contrastés. On notera que ces communes disposent de ressources mobilisables, tant humaines que matérielles et organisationnelles, très disparates pour relayer la campagne.

Le secteur médical est logiquement représenté à tous les niveaux de ce dispositif qui a trait à la prévention d'un risque sanitaire pour les populations. Du niveau national (Direction générale de la santé) au niveau intermédiaire (Agence régionale de santé, conseils de l'ordre) jusqu'au niveau local (médecins généralistes) très peu d'information a pu être obtenue, certes en une période dominée par la pandémie à coronavirus. Les quelques informations néanmoins recueillies tendent à témoigner de la faible implication du milieu médical dans la campagne, faute d'informations, ou encore faute d'un sentiment de pouvoir être acteurs dans cette initiative. En revanche, les pharmaciens d'officine y ont eu un rôle central. Tous les pharmaciens rencontrés ont volontiers assumé leur rôle de distributeurs de comprimés d'iode, surtout lors de la première phase avec bon de retrait. Ils ont émis des réserves sur l'organisation de la seconde phase (mise sous enveloppe des comprimés pour les envois au domicile des non retirants de la première phase).

Concernant les catégories cibles, un sondage réalisé auprès des particuliers a mis en évidence tous les cas de figure : de particuliers disposant de comprimés à domicile jusqu'à ceux n'ayant reçu ni bon de retrait ni courrier ; certains, pourtant informés, ne se sont pas déplacés pour se procurer les comprimés. Les différents cas de figure témoignent de l'incomplétude connue du fichier de référence pour identifier des destinataires (utilisation de fichiers commerciaux couvrant au mieux 70% des populations concernées). Ils témoignent aussi du manque d'intérêt de certains pour la campagne.

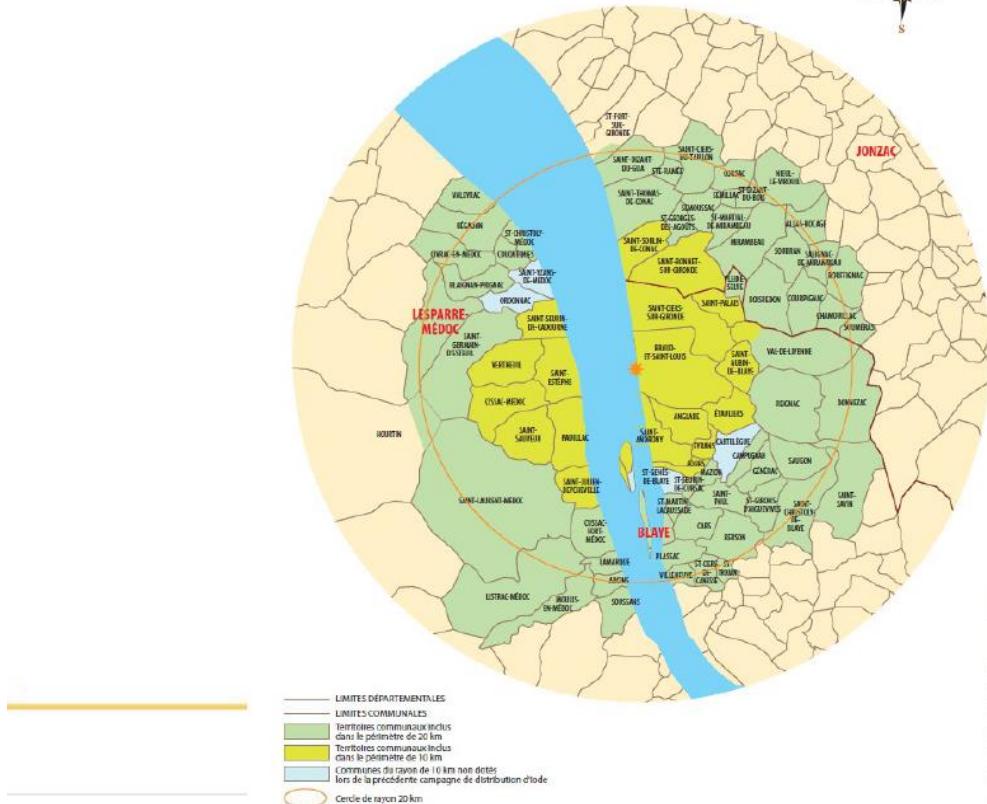
Les établissements scolaires sont rodés aux questions de prévention : obligation leur est faite d'actualiser des plans particuliers de mise en sûreté face aux risques majeurs, dont le risque nucléaire. Au niveau local, ils ont pu compter sur l'aide des pharmaciens et/ou des élus pour finaliser leur approvisionnement en comprimés d'iode. À noter que le secteur de la petite enfance est apparu peu informé de cette distribution.

Quant aux ERP, troisième cible privilégiée de la campagne, les sondages réalisés dans différents types d'entreprises (du petit commerce aux grandes surfaces) confirment les mauvais résultats des chiffres de retrait produit au niveau national pour cette catégorie.

Au bout du compte, il est très difficile de donner une signification aux chiffres produits à propos des taux de retrait, en raison du manque d'informations sur la méthodologie utilisée. Le dispositif de distribution des comprimés d'iode mis en place est très centralisé. Chaque type d'acteurs est positionné ou se positionne uniquement comme relais, au risque d'une faible implication dans la campagne. Le statut de « médicament » des comprimés d'iode mérite d'être questionné à la fois par rapport à leur durée de vie et à leur mise à disposition exclusive sous le contrôle des pharmaciens. Il conviendrait également d'envisager une amélioration des modalités de diffusion de l'information pour qu'elle parvienne effectivement jusqu'au niveau local. Ce réajustement permettrait de sensibiliser plus spécifiquement certaines catégories d'acteurs (par exemple, les chefs d'entreprise) ou des populations spécifiques (par exemple, les travailleurs saisonniers).



Périmètre PPI autour du CNPE du Blayais



MATERIALS AND METHODS